

04 juil 2008 -22:00

Formation de magistrats et policiers irakiens

Du 30 juin au 4 juillet, la Belgique a accueilli 18 magistrats et officiers de police judiciaire irakiens venus suivre un cours d'investigation criminelle dans des locaux mis à disposition par le SPF Affaires étrangères. Organisée par les pays du Benelux dans le cadre de l'Action Commune de l'Union européenne baptisée EUJUST-LEX, cette formation a bénéficié du soutien actif des SPF Affaires étrangères, Justice et Intérieur ainsi que de l'accompagnement et de l'aide logistique de la Police fédérale.

Du 30 juin au 4 juillet, la Belgique a accueilli 18 magistrats et officiers de police judiciaire irakiens venus suivre un cours d'investigation criminelle dans des locaux mis à disposition par le SPF Affaires étrangères. Organisée par les pays du Benelux dans le cadre de l'Action Commune de l'Union européenne baptisée EUJUST-LEX, cette formation a bénéficié du soutien actif des SPF Affaires étrangères, Justice et Intérieur ainsi que de l'accompagnement et de l'aide logistique de la Police fédérale.

Formation de magistrats et policiers irakiens Bruxelles, le 04 juillet 2008 Du 30 juin au 4 juillet, la Belgique a accueilli 18 magistrats et officiers de police judiciaire irakiens venus suivre un cours d'investigation criminelle dans des locaux mis à disposition par le SPF Affaires étrangères. Organisée par les pays du Benelux dans le cadre de l'Action Commune de l'Union européenne baptisée EUJUST-LEX, cette formation a bénéficié du soutien actif des SPF Affaires étrangères, Justice et Intérieur ainsi que de l'accompagnement et de l'aide logistique de la Police fédérale. C'est en 2005 qu'EUJUST-LEX a été mise sur pied par le Conseil de l'Union européenne, avec pour objectif de contribuer au rétablissement de l'Etat de Droit et à la reconstruction du système judiciaire et des forces de sécurité irakiens. A ce jour, environ 1700 magistrats, officiers de police judiciaire et responsables d'administration pénitentiaire irakiens ont bénéficié de formations dans le cadre d'EUJUST-LEX. La contribution belge à ce programme illustre le soutien de notre pays aux efforts internationaux visant à la stabilisation et à la reconstruction de l'Irak. Signe de son soutien particulier à ce projet, le Ministre des Affaires étrangères, M. Karel De Gucht a tenu à recevoir les stagiaires irakiens et à leur remettre en personne leur diplôme de fin de formation.

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération
au Développement - Service de presse (P&C/P)
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 81 11
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie
Porte-parole
+32 477 40 32 12
Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart
Porte-parole adjointe
+32 2 501 87 66
Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be